

Habilitation électrique du personnel non électricien

Lieu de formation :

- À définir



Plages horaires:

- 09h00-12h30
- 13h30-17h00

Infos & inscription :

Aurélie RODRIGUEZ
02.32.23.42.88
contact@msa-
services-hn.fr



Public concerné :

- Tout personnel non électricien travaillant à proximité d'installations électriques ou susceptibles d'interagir avec du matériel électrique (maintenance, logistique, services généraux...). Le programme s'adresse exclusivement au personnel non-électricien : Habilitation BS / BE Manœuvre B0, B0V (NF C 18-510)

Prérequis : Bonne maîtrise de la langue dans laquelle est dispensée la formation.

Nombre de stagiaires :

- 4 à 10 maximum

Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous vous invitons à prendre contact directement avec nous, en amont de la formation



Durée de la formation :

- 14 heures
heures (2 jours)

Délai d'accès :

- environ 12 jours

Tarif sur devis



OBJECTIF OPÉRATIONNEL

À la fin de la formation, chaque stagiaire sera capable de :

- Réaliser en sécurité des opérations simples et des manœuvres d'ordre électrique dans un environnement présentant des risques électriques dans le respect des textes et de la norme NF C-18510.

OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

Préparation en vue de l'obtention d'une habilitation de type B0 – B0(V) - BS – BE suivant la norme NF C18-510-A2.

- Être formé à la prévention des risques électriques selon la NF C-18510
- Distinguer la nature des opérations : Savoir faire la différence entre une opération d'ordre électrique et une opération d'ordre non électrique (travaux, nettoyage, peinture, etc.).
- Reconnaître les fonctions des matériels électriques des domaines BT et TBT
- Utiliser un outillage adapté
- Mettre en sécurité un circuit
- Savoir effectuer un remplacement de fusible, lampe ou accessoire en sécurité
- Savoir effectuer un raccordement hors tension en ayant analysé les risques

CADRE DE LA FORMATION

Modalités pédagogiques

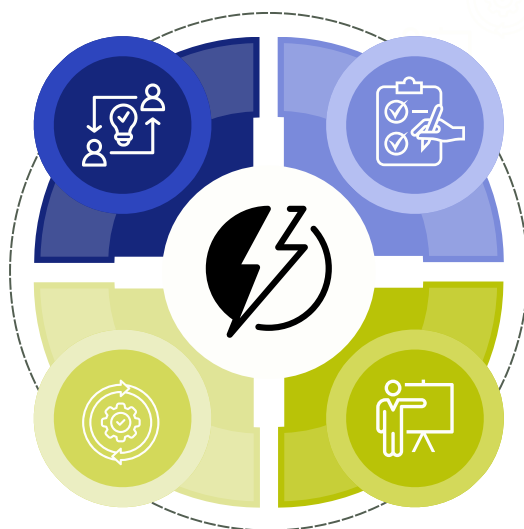
Apports théoriques et pratiques

- Apports théoriques : notions essentielles sur l'électricité (risques électriques, effets du courant sur le corps humain), se protéger et protéger les autres, connaissance des zones électriques et des dispositifs de sécurité.
- Démonstrations guidées : Présentation du matériel de protection individuelle (EPI) et des outils autorisés, explication des gestes techniques par le formateur.
- Mises en situation pratiques : Réalisation d'opérations simples et de manœuvres sur installations simulées ou réelles hors tension.

Modalités d'évaluations

Contrôle des connaissances

- Évaluation théorique : Questionnaire portant sur les notions essentielles (risques électriques, consignes de sécurité, procédures de mise hors tension, utilisation des protections individuelles et collectives).
- Évaluation pratique : Mise en situation simulée (Vérification de la maîtrise des gestes, évaluation de la rapidité d'intervention, contrôle de l'efficacité)



Formalisation de la formation

Pour un suivi maîtrisé

- Feuille d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.
- Remise d'un avis d'habilitation pour l'employeur sous réserve de réussite aux évaluations
- Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation

Intervenant

Une expertise au cœur de la pratique

- Un(e) formateur(rice) professionnel(le) assurera la formation.
- Formateur certifié spécialisé dans la prévention du risque électrique.

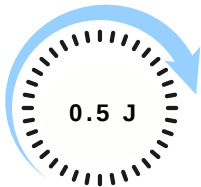


Dans le cadre de l'évolution continue des processus de formation et afin de garantir leur qualité, MSA Services Haute-Normandie assure le suivi des sessions. Un questionnaire de satisfaction est rempli par les stagiaires en fin de session, complété par une enquête auprès de l'employeur trois mois après la formation.

CONTENU DE LA FORMATION (DÉCOUPAGE TEMPS)

Module Obligatoire : Tronc Commun

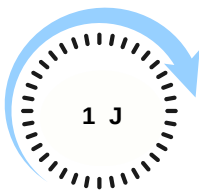
- Le Danger Électrique :
 - Effets physiopathologiques du courant électrique (électrisation, électrocution, brûlures).
 - Causes d'accidents (contacts directs, contacts indirects, arcs électriques, courts-circuits).
- Domaines et Zones de Sécurité :
 - Les domaines de tension (TBT, BT, HT).
 - Zones d'environnement électrique (Zone 4 - Travail, Zone 5 - Voisinage Renforcé, Zone 1 - Voisinage Simple) et des règles de distance.
- Organisation et Habilitation :
 - Rôle et des responsabilités des différents acteurs de la sécurité (employeur, chargé d'exploitation, chargé de consignation, chargé de travaux/chantier, exécutant).
 - Compréhension du principe de l'habilitation, sa validité, la signification des symboles et leurs limites.



Module Spécifique – Habilitation BS, BE, B0, B0V

Les exercices et mises en pratique seront adaptés au niveau d'habilitation choisi

- Reconnaissance des situations à risque et le respect des distances de sécurité.
- Pratique des opérations simples et manœuvres électriques selon l'habilitation, conformément à la norme NF C18-510.
- Focus sur les bonnes pratiques et les erreurs fréquentes à éviter.



Évaluation

- Théorique : QCM .
- Pratique :
 - Vérification du port correct des EPI.
 - Réalisation d'opérations en respectant les consignes de sécurité.
 - Simulation d'intervention sur un accident électrique, en insistant sur la réaction correcte et la prévention

